

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2013**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Marie-Thérèse BERTHIER, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Cyrille JOBARD, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY

Absents excusés : Sylvie RUBEY(pouvoir Jean-Paul DICONNE) Sylvie ZIMMER (pouvoir Cyrille JOBARD).

Absent non excusé : Franck CHAMPAGNE.

AVENANT CONVENTION D'HONORAIRES

Après avoir pris connaissance des termes de l'avenant à la convention d'honoraires actualisée avec le montant des travaux effectués concernant la dernière tranche de travaux de restauration intérieure de l'église, souscrite entre le bureau 2BDM et la commune, le conseil accepte cet avenant et autorise le maire à signer ce document.

CONVENTION CADRE CENTRE DE GESTION

Le Maire expose au conseil le rôle et les missions du centre de gestion de la fonction publique territoriale et donne lecture du projet de convention cadre relative à ces missions.

Le conseil accepte les conditions de cette convention et autorise le maire à signer ce document.

LIGNE DE TRESORERIE

Après avoir pris connaissance de la proposition de la banque populaire pour le renouvellement de la ligne de trésorerie, le conseil accepte les conditions financière et autorise le maire à signer le contrat nécessaire à ce dossier.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil décide de modifier le tableau des effectifs et crée un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le conseil décide d'installer un busage dans le fossé situé en bordure du lotissement Guépey et accepte le devis de la Société Joly de Ciel pour un montant de 1924,19 € H.T.

INFORMATIONS

Le conseil organise la commémoration du 8 mai 1945 par un dépôt de gerbe au monument aux morts, avec départ du défilé accompagné de la fanfare de Gergy, à 10 heures Place de l'Avenir.

Organise les derniers détails de la manifestation de l'inauguration des travaux de restauration de l'église.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie, le 3 mai 2013, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

le Maire
J.P.DICONNE